



The European Consumers' Organisation

COMMUNIQUE DE PRESSE
PRESS RELEASE

Contact: John Phelan: +32 (0)2 789 24 01
Date: 20/09/2010
Référence: PR 018/2010

Réseaux à haut débit: le BEUC exige une action rapide

Le BEUC, l'Organisation européenne des consommateurs, accueille favorablement la stratégie de la Commission européenne sur le réseau à haut débit annoncée aujourd'hui. Celle-ci consiste en une Communication sur l'investissement dans les réseaux à large bande, une Recommandation sur l'accès réglementé aux réseaux d'accès de nouvelle génération (NGA) et une proposition visant l'établissement d'un programme en matière de politique du spectre.

La stratégie détaille comment atteindre les objectifs fixés dans l'Agenda Numérique, présente des mesures concrètes pour promouvoir un réseau à large bande ouvert et concurrentiel à l'échelle européenne et réglementer le déploiement des NGA.

Le BEUC applaudit à la déclaration d'intention de l'UE d'étudier des solutions de financement pour la réalisation de l'accès du haut débit à tous les Européens. Toutefois, il est important que le financement public s'attache à assurer des réseaux ouverts et concurrentiels.

La recommandation sur les NGA fournit un cadre réglementaire clair qui promouvra la concurrence, l'investissement et assurera aux consommateurs un choix réel et viable parmi plusieurs fournisseurs d'accès à haut débit concurrentiels. Ces nouvelles règles mettront fin à la vacance de réglementation dont profitent les firmes qui dominent le secteur des télécoms et portent atteinte à la libéralisation du marché.

Monique Goyens, Directeur Générale du BEUC, l'Organisation européenne des consommateurs, a déclaré:

« Le paquet d'aujourd'hui constitue un progrès louable pour la réalisation de réseaux ouverts et concurrentiels. Le futur proche de l'accès à haut débit devrait fonctionner comme suit : le choix des consommateurs pousse à l'innovation, à la transparence des prix, au partage des coûts équitables et à l'absence de discrimination à l'égard des nouveaux fournisseurs. C'est maintenant aux régulateurs nationaux de s'assurer des bénéfices pour les consommateurs en supervisant un réseau européen concurrentiel. Si cela n'arrive pas, c'est simple, les consommateurs n'auront pas la possibilité de choisir entre les fournisseurs d'accès. »

« La Commission doit encore aller plus loin et inclure le haut et très haut débit dans le champ de la Directive sur les Services Universels – ceci constituerait un bond en avant vers l'objectif politique du haut débit pour tous. »

FIN

BEUC, the European Consumers' Organisation
+32 2 789 24 01 - press@beuc.eu

Want to know more about BEUC? Visit www.beuc.eu

 **[EC register for interest representatives: identification number 9505781573-45](#)** 